P2 13

Journal paraissant tous les deux mois
sauf en Juillet et en Août

N° 3-4, 1957

REVUE FRANÇAISE
DE
LÉPIDOPTÉROLOGIE
(L'Amateur de Papillons)

Travaux et Observations d'Amateurs

VOLUME XVI

SOMMAIRE DU NUMÉRO 3-4

Notre couverture 33
Une enquête sur la limite d'extension vers le nord de *Saturnia pyri* en France *(Attacidae)*, par Jean BOURGOGNE 34
Première capture de la femelle de *Nudaurelia bouvieri* Le Moult *(Attacidae)*, par P.-C. ROUGEOT 39
Lysandra bellargus Rott., f. *luteopunctata*, nova, par D. PERRIER 40
Notes de chasse *(suite)*, par J.-T. Betz 40
Remarques concernant l'élevage de *Thaumetopoea processionea L.*, par D. PERRIER 41
Eriogaster lanestris (Lin.,) f. *radiata* nova, par D. PERRIER 41
Notes de chasse, par PLANTROU 42
Chenilles d'*Eupista* recueillies dans des localités non indiquées par le Catalogue des Lépidoptères de France, par Jean SUIRE 43
Découverte d'*Erebia hispania rondoui* Obth., dans les Basses-Pyrénées et recherche de ses localités les plus occidentales, par H. de LESSE 45
Nouvelles données sur la répartition d'*Erebia cassioides* Reiner et Hohenwarth et d'*Erebia hispania* Butler dans les Pyrénées centrales et occidentales, par H. DESCIMON 48
Un ennemi peu connu des Lépidoptères, par le Dr. Marcel LAINÉ 59
Révision des *Pyraustidae* de la faune française *(suite)*. Genus *Scoparia* Hw., par H. MARION 60

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

NOTRE COUVERTURE

Chenilles de *Celerio nicaea castissima* austant sur *Euphorbia luteola*. La chenille de droite est bientôt prête à s'enterrer en vue de sa métamorphose.

Photos en couleurs prises par le colonel BOUSSEAU à Tlemcen, Oranie. Nous lui adressons tous nos remerciements (réduction de $^1/_5$ m/m).

UNE ENQUÊTE SUR LA LIMITE D'EXTENSION VERS LE NORD DE *SATURNIA PYRI* EN FRANCE (ATTACIDAE)

par Jean Bourgogne

L'Atlas de France publié par le Comité national de Géographie va être réédité ; cet important ouvrage comporte une planche, établie par L. Cuénot, consacrée à différents types de répartition zoologique, et sur laquelle figure, entre autres, la limite septentrionale de l'aire géographique de *Saturnia pyri* en France.

Or, des observations plus ou moins récentes rendent nécessaire la révision du tracé de cette limite ; m'étant chargé de ce travail, j'ai obtenu d'utiles indications de la part d'un certain nombre d'entomologistes, et l'ensemble de leurs observations m'a paru mériter la rédaction d'une petite note ; qu'ils soient remerciés ici pour leur grande obligeance et l'empressement qu'ils ont mis à contribuer à cette petite étude.

Tout d'abord, comme on le constate habituellement, si les renseignements obtenus sont nombreux pour certaines régions, ils sont rares ou absents pour d'autres ; les parties très incertaines de la limite en question ont été tracées en pointillé, sur la figure 1. D'autre part, *S. pyri* est souvent rare ou localisé au voisinage de cette limite, et peut apparemment disparaître totalement pendant longtemps (ou définitivement ?) de localités où il a été observé ; on peut donc dire que sa limite d'extension vers le nord est plus ou moins variable avec le temps. Ces constatations, révélées par notre enquête, ont d'ailleurs été maintes fois faites à propos d'autres espèces.

Signalons également que des tentatives ont été entreprises en vue d'acclimater cet Attacide en dehors de son aire géographique naturelle : quoique fréquemment répétées, parfois à l'aide d'un abondant matériel, elles ont presque toujours échoué, contrairement aux nombreux cas d'introduction (volontaire ou accidentelle) d'espèces étrangères, qui ont souvent trop bien réussi (Doryphore, *Hyphantria cunea* [Arctiide], *Lymantria dispar* en Amérique, etc.).

Le tracé de notre limite doit être fait avec circonspection par suite de l'existence d'une cause d'erreur particulièrement sérieuse ici : *S. pyri*, en raison de sa taille qui en fait un des Lépidoptères les plus spectaculaires d'Europe, est très souvent élevé par les amateurs, et il a été plusieurs fois constaté que des exemplaires capturés en dehors de l'aire connue de l'espèce provenaient en réalité d'un élevage voisin.

Pour toutes ces raisons, et aussi par suite du manque de temps qui m'a empêché de poursuivre cette enquête dans toutes les directions possibles, on ne devra considérer la limite indiquée (fig. 1) seulement que comme approximative et susceptible de nouvelles rectifications.

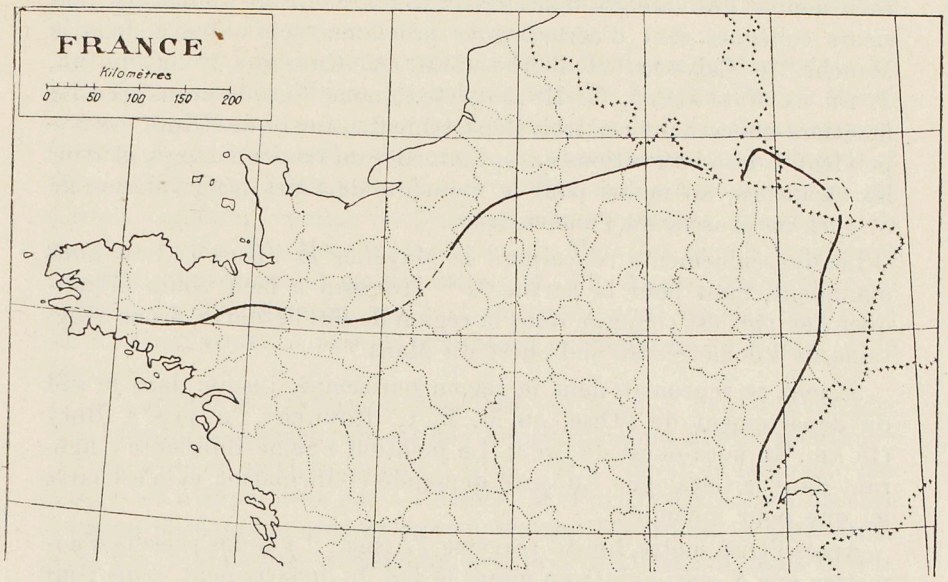

Fig. 1. — Limite septentrionale de l'aire géographique de *Saturnia pyri* en France.

Voici maintenant quelques détails sur les renseignements obtenus, qui seront examinés département par département, en commençant par l'ouest.

Saturnia pyri se rencontre en Bretagne, mais apparemment seulement dans le sud de cette province : il manque à Quimper (M. Massotte), mais la localité de Quimperlé (Finistère) est donnée par G. de Rocquigny-Adanson (1897), bien que le catalogue Picquenard (1910) prétende que *pyri* manque dans le Finistère ; en ce qui concerne le Morbihan, par contre, il y a certitude, pour la presqu'île de Quiberon (Le Pontois) et Vannes (J. de Joannis et Dr Glais) ; de même en Ille-et-Vilaine, où *pyri* a été observé récemment dans de nombreuses localités : Pipriac, Paimpont, Monterfil, Vezin-le-Coquet, Rennes, Janzé (P. Razet (1949) ; MM. A. Lemée et F. Barbotin) ; à Rennes, il semble atteindre sa limite septentrionale dans le département

M. Ch. Morault communique en outre plusieurs localités de Loire-Inférieure : Nantes, Mauves-sur-Loire, Varades, Blain ; il pense que l'espèce occupe probablement tout le département ; on peut ajouter la localité de Thouaré (M. A. Lemée).

Plus à l'est et jusqu'à la région parisienne, les renseignements sont rares, contradictoires ou imprécis. M. C. Herbulot a trouvé dans le catalogue de Dumans l'indication « Caen » (un unique exemplaire) ; là est vraisemblablement l'origine de la mention « Calvados » figurant dans le catalogue de L. Lhomme, qui ajoute la « Manche », d'après S. Le Marchand, sans plus de précision. On sait d'autre part que l'espèce a été prise à Vernon (Eure), mais M. G. Aubert ne l'y a pas

revu depuis 1907 malgré d'actives recherches. Etant donné que plusieurs collègues sont d'accord pour proclamer son absence dans la Manche, le Calvados et l'Orne (MM. A. Crosson du Cormier, J. de la Fleuriaye, G. Huard, etc.), nous considérerons que les mentions concernant ces trois départements, ainsi que l'Eure, correspondent à des observations exceptionnelles ou trop anciennes, et nous les exclurons, au moins pour le moment, de l'aire géographique de *S. pyri*, en conservant l'ancien tracé.

Les renseignements concernant la Mayenne et l'Eure-et-Loir nous manquent, mais pour la Sarthe Mme Houssin a bien voulu m'indiquer que *pyri* est commun dans la région de Foulletourte, à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest du Mans.

S. pyri se rencontre dans la région parisienne, jusque dans le sud du département de l'Oise, ou M. P. C. Rougeot l'a pris à Bury (14 km. au nord-ouest de Creil). La mention « Seine-Inférieure » figurant dans le Catalogue Lhomme demande confirmation et n'est citée ici que pour mémoire.

Après l'Oise, notre limite traverse l'Aisne ; il y a des raisons d'admettre que *S. pyri* habite au moins le sud du département, mais pour le nord c'est incertain : il a été signalé au siècle dernier des environs de Saint-Quentin, présence confirmée par sa capture plus récente à Saint-Simon par H. Legrand, mais ce dernier considère l'espèce comme ayant disparu de cette station depuis 1914.

On possède par contre des données précises en ce qui concerne les départements de la Marne (Reims, d'après L. Demaison et M. P. Dardenne) et des Ardennes, où *pyri* paraît assez répandu : Vouziers, Rethel et « tout le sud du département » (M. Caruel), Sedan (chenille observée deux ans de suite par M. Ph. Darge) ; cette dernière localité serait le point le plus septentrional en France. Mais *S. pyri* doit manquer ou être rare dans plusieurs régions de ce département, selon M. P. Dardenne.

Ici semble s'arrêter notre limite septentrionale pour la France ; mais comme *pyri* n'atteint pas l'extrême est de notre pays, il n'est pas sans intérêt de poursuivre l'enquête dans cette direction.

Notre espèce semble manquer totalement en Belgique, notamment d'après MM. J. T. Betz et A. Dufrane ; ce dernier précise que les seules indications données pour la Belgique (Tournai et Dinant) correspondent à des exemplaires d'élevage et non indigènes ; il ajoute que les essais d'acclimatation qui ont été faits dans ce pays ont apparemment échoué, ce qui tend à montrer que les conditions de milieu ne conviennent pas. On est alors un peu surpris d'apprendre la présence de *S. pyri* en plusieurs points du Grand-Duché de Luxembourg, comme le Dr C. Wagner-Rollinger a bien voulu me le préciser : Huncherange et Dudelange (au sud), Wellenstein et Remich (bords de la Moselle), et enfin Cruchten, à 20 km. au nord de Luxembourg. Ces observations se traduisent sur notre tracé par une forte sinuosité, correspondant probablement à une insuffisance de documentation plutôt qu'à la réalité, car il ne serait pas étonnant, à priori, qu'on découvre une fois

pyri dans l'extrême pointe sud-est de la Belgique, puisqu'il se trouve à la fois à Sedan et au nord de Luxembourg.

Rentrant en France, nous trouvons des indications positives dans les trois départements : Meuse, Meurthe-et-Moselle, Moselle. Pour la Meuse ce sont des mentions un peu anciennes : Bar-le-Duc, Commercy et Verdun ; pour la Meurthe-et-Moselle, les observations sont récentes et concernent Pont-à-Mousson, Nancy et Baccarat ; à Nancy, *pyri* est parfois commun, comme je l'ai moi-même constaté plusieurs fois en pleine ville. En Moselle, la région de Metz est depuis longtemps signalée, et récemment confirmée par M. Ph. Amiot, qui indique en outre la localité d'Oermingen (extrême nord-ouest du Bas-Rhin), où M. L. Grauvogel a pris de nombreux exemplaires de *S. pyri* à la lumière.

Là s'arrêterait l'extension vers l'est, en France, de cet Attacide, car il semble totalement absent de l'Alsace, du moins à l'état spontané ; on remarquera qu'Oermingen est situé très à l'ouest de la chaîne des Vosges et n'appartient pas à l'Alsace. M. Ph. Darge a bien observé l'espèce plusieurs années de suite à Mutzig (Bas-Rhin), localité située à 22 km. à l'ouest de Strasbourg, très près de Molsheim, mais M. Ph. Amiot pense qu'il s'agit peut être là de descendants des exemplaires qu'il a libérés antérieurement entre Obernai et Mutzig (quelques femelles et de nombreuses chenilles). Si les autres tentatives d'acclimatation réalisées par M. Amiot dans la région de Strasbourg semblent avoir toutes échouées, celle-ci au moins aurait réussi, avec persistance de la descendance pendant plus de dix ans. Il ne s'agit là que d'une hypothèse, mais elle est très plausible : si *pyri* se trouvait à Mutzig à l'état spontané, on pourrait s'étonner qu'il n'ait jamais été vu ailleurs de façon régulière en Alsace, où les entomologistes sont nombreux et bons observateurs. Les quelques exemplaires exceptionnellement capturés récemment au voisinage de Mulhouse (Haut-Rhin) proviennent probablement d'élevages comme le suppose M. Amiot, en raison du nombre important d'amateurs s'adonnant à l'élevage dans cette région. M. J. T. Betz nous signale à ce propos qu'on a capturé dans la région de Strasbourg un *Archaeoattacus edwardsii* à 20 km. de son lieu de naissance (chez M. Amiot).

En conclusion de ces intéressantes observations et expériences réalisées en Alsace, et d'accord avec MM. Amiot, Betz, E. Klinzig et notre regretté collègue mulhousien Ch. Fischer, on peut admettre que l'Alsace est située en dehors de l'aire naturelle de *S. pyri*.

Si on passe de l'autre côté des Vosges, c'est-à-dire sur leur versant occidental, on retombe à l'intérieur de l'aire de *pyri* ; du moins, il a été autrefois signalé d'Epinal et même du Plain du Canon (versant occidental du Ballon d'Alsace, un peu au-dessus de Saint-Maurice-sur-Moselle).

Plus au sud, nous n'avons aucune indication relative à la Trouée de Belfort ni à la chaîne du Jura, mais *S. pyri* a été indiqué des environs de Gray (Haute-Saône), de Besançon et autres localités du département du Doubs, ainsi que de Dôle (Jura) ; des observations récentes concernent Lons-le-Saunier, où *pyri* est commun (Colonel Leleux).

Faute de mieux, on conservera ici provisoirement l'ancien tracé, qui aboutit à la frontière suisse dans la région de Genève.

Remarquons qu'en Suisse, d'après M. J. F. Aubert, *pyri* n'occupe que le sud du pays, notamment les cantons du Valais, du Tessin et probablement celui de Genève ; les quelques exemplaires observés dans les environs de Bâle (un mâle en 1955, plusieurs chenilles) et dans la région de Neuchâtel sont des cas exceptionnels et proviennent peut-être, ici aussi, d'élevages. Nos collègues suisses auraient évidemment des données plus précises sur la question.

On voit par ce qui précède combien il est difficile de tracer avec certitude la limite de l'aire géographique d'une espèce, même si les dimensions de cette dernière en font un insecte attirant particulièrement l'attention. Le tracé de la figure 1 n'est donc qu'une indication approximative, mais sa publication aura vraisemblablement au moins l'avantage de faire sortir de l'ombre des observations locales qui nous sont encore inconnues.

Il ne serait pas sans intérêt de rechercher les causes déterminantes de cette répartition, c'est-à-dire les raisons de l'absence de l'espèce au nord et à l'est de cette limite. La première chose à faire serait alors de poursuivre le travail hors de nos frontières ; mais tout cela nous ferait sortir du cadre choisi pour cette simple note. Contentons-nous seulement de quelques remarques, dûes aux réflexions de deux correspondants.

M. Betz fait remarquer le caractère insolite de la limite que nous avons établie ; la température, qu'on est tenté d'invoquer comme facteur essentiel pour une espèce à répartition méridionale comme celle-ci, ne paraît pas jouer ici de rôle fondamental ; en effet, *S. pyri*, qui n'a pas réussi à s'implanter dans le nord de la Bretagne et en Normandie, où les plantes nourricières ne manquent pas, remonte nettement plus haut dans le nord-est de la France où le climat est bien plus froid en hiver et où la période de vie active est plus courte ; on est plus étonné encore de ne pas le trouver en Alsace, alors qu'il supporte le climat rigoureux du versant ouest des Vosges.

M. Amiot suppose qu'une cause importante de l'absence de *pyri* en Alsace y serait l'abondance des oiseaux, notamment des Mésanges qui pullulent, étant très protégées par l'homme.

Le problème est certainement complexe, bien des facteurs interviennent, et seule une étude poussée de ces éléments pourrait donner une solution satisfaisante.